CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 29 JUIN 2021

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de Gracefield sise au 3 rue de la Polyvalente à Gracefield, tenue le 29 juin 2021 à 19 h 00.

Sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Alain Labelle, Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy.

Est absent : Le conseiller Mathieu Caron

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Est aussi présent, le Directeur général et greffier Monsieur Sylvain Hubert.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 19 h 05.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

2021-06-245 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 05.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-06-246 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit avec ses ajouts :

1- Ouverture de la séance extraordinaire
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Demande de financement dans le cadre du programme « Bâtiments communautaires verts et inclusifs »
4- Dynamitage et bris de roc sur les chemins Thierney Sud et de l'Héritage
5- Engagement de dépense – 45 gallons inhibiteur de corrosion
6- CIMA + Chemin Bertrand
7- CIMA + Projet Primeau
8- CIMA + Programme TECQ
9- Compostage
10- Descente Pémichangan **(reporté)**
11- Période de questions
12- Levée de la séance extraordinaire

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-06-247 DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME – « BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES VERTS ET INCLUSIFS »

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada, octroie du Financement dans le cadre du Programme pour les Bâtiments communautaires verts et inclusifs (PBCVI) ;

CONSIDÉRANT QUE le montant maximum de la subvention ou de la contribution fédérale du programme octroie jusqu'à 80 % sur la rénovation des bâtiments communautaires ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield souhaite rénover son Centre récréatif et communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et unanimement résolu :

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à déposer une demande de financement dans le cadre Programme pour les « Bâtiments communautaires verts et inclusifs » (PBCVI).

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-06-248 DYNAMITAGE ET BRIS DE ROC SUR LES CHEMINS THIERNEY SUD ET DE L'HÉRITAGE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de dynamitage doivent être effectués sur les chemins Thierney Sud et de l'Héritage ;

CONSIDÉRANT les offres reçues de Carrière Clément Tremblay et Fils enr. et Dynamitage St-Pierre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de Carrière Clément Tremblay et Fils enr. pour effectuer des travaux de bris de roc avec une excavatrice avec Marteau sur le chemin de l'Héritage, selon l'estimé daté du 13 mai 2021 au montant de 7 500.00 $ plus les taxes applicables.

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de Dynamitage St-Pierre pour effectuer des travaux de forage et dynamitage sur le chemin

Thierney Sud, selon l'offre de services datée du 27 mai 2021 pour un prix forfaitaire de 18 500.00 $ plus les taxes applicables.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présence résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-06-249 ENGAGEMENT DE DÉPENSE 45 GALLONS INHIBITEUR DE CORROSION

CONSIDÉRANT l'engagement de dépense déposé par le service des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Loïc Reimonenq, technicien en traitement des eaux d'Environor Canada pour 45 gallons inhibiteur de corrosion pour l'usine d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à l'achat de 45 gallons, inhibiteur de corrosion au montant de 2 494.80 $ plus les frais de transport de 299.00 $ pour un montant total de 2 793.80 $ plus les taxes applicables, le tout selon l'offre datée du 22 juin 2021, auprès du fournisseur Environor Canada pour l'usine d'eau.

Cette dépense sera affectée au poste 02 41200 635.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présence résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-06-250 CIMA+ CHEMIN BERTRAND

CONSIDÉRANT la proposition reçue de CIMA+ datée du 28 juin 2021, pour la réfection du chemin Bertrand ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de CIMA+ pour les études préparatoires, les plans et devis, pour un montant forfaitaire de 18 500.00 $ plus les taxes applicables et les services de surveillance des travaux pour un budget maximal additionnel de 20 000.00 $ plus les taxes applicables. Le tableau des taux horaires pour les services professionnels de génie-conseil étant joint à l'annexe 1.

Un échéancier est proposé à la Ville de Gracefield advenant l'octroi dudit contrat à la fin juin 2021, les documents de l'appel d'offres seront déposés pour la réfection du chemin Bertrand, d'ici le 2 août 2021.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présence résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-06-251 CIMA+ PROJET PRIMEAU

CONSIDÉRANT la proposition d’honoraires et assistance reçue de CIMA+ pour le soutien dans le cadre du programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU), pour le projet de mises aux normes de l’usine d’eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de CIMA+ pour du soutien dans le cadre du programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU), le tout selon la proposition d’honoraires, datée du 14 juin 2021, pour un montant budgétaire 4 000.00 $ plus les taxes applicables. Le tableau des taux horaires pour les services professionnels de génie-conseil étant joint à l’annexe 1.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présence résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-06-252 CIMA+ PROGRAMME TECQ

CONSIDÉRANT la proposition d’honoraires reçue de CIMA+ pour l’assistance dans le cadre du projet TECQ 2019-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de CIMA+ pour du soutien dans le cadre du programme TECQ 2019 - 2023 pour un montant budgétaire de 4 500.00 $ plus les taxes applicables, selon la proposition datée du 14 juin 2021. Le tableau des taux horaires pour les services professionnels de génie-conseil étant joint à l’annexe 1.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présence résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-06-253 COMPOSTAGE

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Transport R.L.S. pour la collecte des matières compostables du mois d'août 2021 au 30 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'offre de services déposée, seuls les bacs fournis par la Ville et un bac par adresse uniquement sera ramassé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de Transport R.L.S. pour la collecte des matières compostables à partir du 12 août 2021 à toutes les deux semaines jusqu'au 30 décembre 2021 pour un total de 11 collectes et d'un montant de 35 750.00 $ plus les taxes applicables, le tout selon l'offre de services datée du 29 juin 2021.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présence résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

DESCENTE PÉMICHANGAN

Reporté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2021-06-254 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu :

Que la présente séance soit levée, il est présentement 19 h 20.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le Maire	Le Directeur général et greffier
_____	_____
Réal Rochon	Sylvain Hubert, notaire

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Réal Rochon, a approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas averti le directeur général et greffier et notaire de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

_____
Réal Rochon
Maire